

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

DECRET D/2017/.....027/PRG/SGG

PORTANT PROMULGATION DE LA LOI L/2016/071/AN
DU 30 DECEMBRE 2016

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

DECRETE

Article 1^{er} : Est promulguée la Loi L/2016/071/AN du 30 décembre 2016, portant autorisation de ratification de la Convention (n°176) sur la Sécurité et la Santé dans les Mines, 1995.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le27 JAN 2017



Prof. ALPHA CONDE